

<https://47.snuipp.fr/Manifestation-5-decembre-Agen>



Manifestation 5 décembre

Agen

- Actions -

Date de mise en ligne : jeudi 3 décembre 2020

Dernière mise à jour : 3 décembre 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

**Le décret du 29 octobre permet de manifester... heureusement !
Modèle d'attestation dérogatoire en pièce jointe.**

plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg

Attestation « manifestation »

Ce samedi 5 décembre, manifestons toutes et tous pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage et contre la Surveillance Globale.

Alors qu'il est annoncé entre 800 000 et un million de chômeurs supplémentaires d'ici la fin de l'année, le gouvernement persiste à appliquer sa politique de destruction des droits des chômeurs. Entre novembre 2019 et février 2020, 100 000 personnes étaient privées de leur droit à l'indemnisation du chômage. Au 1er juin, 275 000 personnes supplémentaires arrivaient en fin de droits. Le durcissement des conditions d'ouverture de droits et de rechargement va continuer à exclure des centaines de milliers de personnes de l'assurance chômage. En parallèle, les contrôles de la recherche d'emploi ont repris comme avant le confinement, et ce dans un contexte où les licenciements se multiplient.

NOUS AVONS DÉJÀ OBTENU UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Le 1er avril 2021, la réforme prévoyait de changer le mode de calcul des allocations chômage en se basant sur la totalité de la période de référence et non plus seulement les jours travaillés. Cela aurait entraîné une baisse moyenne des allocations de 22 % ! Mais mercredi 25 novembre, le Conseil d'État, saisi par les organisations syndicales, a annulé cette disposition estimant qu'« elle porte atteinte au principe d'égalité ».

CONTRE LE DURCISSEMENT DES CONDITIONS D'AFFILIATION, LA SUPPRESSION DU RECHARGEMENT DES DROITS, LA DÉGRADATION DES DROITS DES CHÔMEUR·ES ET PRÉCAIRES.

Nous exigeons immédiatement :

- L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.
- L'abrogation du décret du 29 décembre 2018 sur le contrôle des chômeurs.
- Une nouvelle convention indemnisant 100 % des chômeurs et précaires.
- Une année blanche pour les intermittentes et intermittents de l'emploi, et pour les travailleuses et travailleurs précaires, à compter de la fin de la crise sanitaire.
- L'arrêt des contrôles et le redéploiement des effectifs vers l'indemnisation et l'accompagnement.

NOUS N'OBTIENDRONS RIEN SANS MOBILISATION !

Le 5 décembre, partout en France, des manifestations et des actions s'organisent pour réclamer l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.

La loi de Sécurité Globale

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FSU

De nouvelles images choquantes et inacceptables de violences policières à l'encontre d'un producteur de musique et d'une partie de son équipe provoquent une indignation légitime et une colère bien compréhensible. La FSU tient à apporter son soutien aux victimes de ces violences et demande, non seulement, que toute la vérité soit établie mais que des sanctions soient prises. Cette nouvelle affaire doit enfin amener un profond changement dans la politique de sécurité du Gouvernement mais aussi dans la doctrine de maintien de l'ordre du Préfet de police de Paris. Nous exigeons une police républicaine au service de la population.

Cette affaire renforce la détermination de la FSU à lutter contre la loi dite de sécurité globale qui favoriserait, à l'inverse de son intitulé, une aggravation, non seulement du climat sécuritaire qu'a installé le gouvernement mais également des violences perpétrées par des policiers. La FSU porte l'exigence d'une police démocratique et une doctrine du maintien de l'ordre respectueuse des libertés publiques. Le projet de loi « sécurité globale » qui marque une dérive autoritaire inquiétante et inacceptable doit être retiré.

Les Lilas, le 27 novembre 2020

La loi dite de Sécurité Globale vient d'être votée en première lecture à l'Assemblée Nationale.

Cette loi, au-delà de l'interdiction de diffusion d'images de la police (article 24), renforce considérablement les pouvoirs de surveillance des forces de l'ordre, notamment à travers la légalisation des drones (article 22), la diffusion en direct des images des caméras piétons au centre d'opération (article 21), les nouvelles prérogatives de la police municipale (article 20), la vidéosurveillance dans les hall d'immeubles (article 20bis).

Mais cette loi n'est que la première pierre du vaste chantier de la Technopolice qui se prépare. Quelques jours avant le vote de la loi Sécurité Globale à l'Assemblée Nationale, le ministère de l'Intérieur présentait son Livre blanc qui révèle la feuille de route du ministère de l'Intérieur pour les années à venir. Comme l'explique Gérald Darmanin devant les députés, la proposition de loi Sécurité Globale n'est que le début de la transposition de ce Livre Blanc dans la législation.

Cette première loi et ce Livre Blanc ont pour objectif d'accroître, à tous les niveaux, les pouvoirs des différentes forces de sécurité : la police nationale, la police municipale, la gendarmerie et même les agents de sécurité privée qui seront dotés de nouvelles compétences et pouvoirs. Ceci à travers une multitude de projets plus délirants et effrayants les uns que les autres : analyse automatisée des réseaux sociaux, gilets connectés, lunettes ou casques augmentés, interconnexion des fichiers biométriques (TAJ, FNAEG, FAED...), lecteurs d'empreintes digitales sans contact utilisés lors de contrôles d'identité, recherche sur la reconnaissance vocale et la reconnaissance d'odeurs, et enfin l'intensification du déploiement de la reconnaissance faciale dans l'espace public. Les drones de police, autorisés par la loi dite de Sécurité Globale, sont présentés comme une révolution, qui modifierait radicalement les pouvoirs de la police en lui donnant une capacité de surveillance totale, capables de pallier aux limites de la présence humaine, capables de détecter chaque infraction, à moindre coût et en toute discrétion.

Il ne s'agit pas d'améliorer le dispositif de vidéosurveillance déjà existant, mais d'un passage à l'échelle qui transforme sa nature, engageant une surveillance massive et encore plus invisible qu'actuellement de l'espace public. La Surveillance Globale est en marche.

Opposons-nous à la Surveillance Globale, à l'Etat Technopolice, à ce futur qui n'est pas le nôtre.

**Le 5 décembre manifestons notre opposition :
rassemblement à la CAF (derrière le marché du Pin) à 10h30.**